

PRÉCAUTIONS :

Prendre les mesures de sécurité suivantes dans la manutention et l'utilisation du FUNGITROL® 960

Éviter tout contact avec les yeux. Le FUNGITROL® 960 peut causer une affection des yeux grave. Porter des lunettes ou une visière de protection durant la manutention du produit. Voir la section Premiers soins.

Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Voir la section Premiers soins.

Ne pas ingérer. Éviter de respirer les poussières.

Note : Le FUNGITROL® 960 peut provoquer une réaction allergique temporaire caractérisée par une rougeur des yeux, une irritation légère des bronches et une rougeur ou une démangeaison de la peau exposée. En cas de réaction allergique, consulter un médecin. Voir la section Premiers soins.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

Porter des lunettes ou une visière de protection durant la manutention du FUNGITROL® 960.

Appliquer une crème protectrice sur la peau exposée. Porter des gants et des vêtements de protection durant la manutention ou l'utilisation du FUNGITROL® 960, afin de réduire au minimum le contact avec la peau.

Ne pas respirer les poussières; porter un appareil respiratoire au besoin. Laver les vêtements exposés aux poussières et aux éclaboussures de produit. Jeter les chaussures qui ne peuvent être décontaminées.

PREMIERS SOINS :

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

RÉACTION ALLERGIQUE : Consulter immédiatement un médecin pour obtenir un traitement à la crème antihistaminique ou stéroïde, ou un traitement systémique aux stéroïdes.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

International Speciality Products

ISP Canada Corp.

2620 Royal Windsor Drive

Mississauga, Ontario, Canada L5J 4E7

Tel: (905) 823-1800 FAX: (905) 823-5293

**FUNGITROL® 960
INDUSTRIEL****POUR UTILISATION COMMERCIAL AFIN DE PRÉVENIR LA
FORMATION DE MOISSURE SUR LES ENDUITS DE PEINTURE****GARANTIE:**

Chlorothalonil 96,0 %

**N° d'HOMOLOGATION 16354.03 LOI SUR LES
PRODUITS ANTIPARASITAIRES****DANGER****PROVOQUE DE GRAVES DOMMAGES
AUX YEUX****TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
ET DU PERSONNEL NON AUTORISÉ
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI****CONTENU NET: 45.4 kg**Centre canadien d'urgence transport :
CANUTEC - (613) 996-6666**INFORMATION MÉDICALE D'URGENCE :**
1-800-241-7439**RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :****Le FUNGITROL® 960 est toxique pour les poissons.
Éviter de contaminer lacs, ruisseaux, étangs et autres
cours****MODE D'EMPLOI :**

Le FUNGITROL® 960 est un microbicide antifongique à large spectre. Sa grande efficacité en fait un excellent agent antimoisissure pour peintures d'intérieur et d'extérieur au latex ou pour peintures à base de solvant. Le FUNGITROL® 960 permet de fabriquer des peintures résistantes aux champignons, grâce aux propriétés suivantes :

- hydrosolubilité extrêmement faible;
- tension de vapeur faible;
- particules fines;
- excellente stabilité du pH.

Peintures d'intérieur et d'extérieur au latex :

Pour les **peintures d'extérieur**, utiliser de 0,5 à 1,0 kg par 100 litres. Pour les **peintures d'intérieur**, utiliser de 0,25 à 0,5 kg par 100 litres.

Peintures à base de solvant : Utiliser de 0,5 à 1,2 kg par 100 litres.

RECOMMANDATIONS D'UTILISATION:**Peintures d'extérieur au latex**

Comme le FUNGITROL® 960 est une poudre très fine, il est recommandé de le disperser à l'étape du broyage des pigments. L'équipement de broyage couramment utilisé dans l'industrie des peintures est tout à fait approprié.

En général, de 0,5 à 1,0 kg de FUNGITROL® 960 par 100 litres de peinture d'extérieur suffisent à prévenir la formation de moisissure dans le film de peinture. Dans les régions extrêmement humides, telles que la Côte Ouest, il est recommandé d'utiliser jusqu'à 1,0 kg de FUNGITROL® 960 par 100 litres de peinture. Dans le cas des peintures d'intérieur, un apport de 0,25 à 0,5 kg par 100 litres de peinture sera amplement efficace.

À ces concentrations recommandées, le FUNGITROL® 960 peut être utilisé dans l'industrie alimentaire sur les surfaces qui n'entrent pas en contact avec les aliments.

Le FUNGITROL® 960 est compatible avec l'oxyde de zinc contenu dans les peintures au latex. Le FUNGITROL® 960 peut être utilisé avec les latex acryliques, vinylacryliques ou d'acétate de polyvinyle, qu'ils soient non modifiés ou modifiés à l'alkyle.

Si un agent de conservation est utilisé en combinaison avec le FUNGITROL® 960, sa compatibilité doit être préalablement vérifiée. Nos études indiquent que certains agents de conservation réagissent avec le FUNGITROL® 960, provoquant un jaunissement de la peinture dans le contenant.

Peintures d'extérieur à base de solvant

Pour aider à prévenir la formation de moisissure sur les enduits de peintures d'extérieur à base de solvant, on peut utiliser le FUNGITROL® 960 à une concentration de 0,5 à 1,2 kg par 100 litres de peinture. Ici aussi, il est recommandé de le disperser à l'étape du broyage des pigments. Comme dans le cas des peintures au latex, l'oxyde de zinc peut être combiné au FUNGITROL® 960.

ENTREPOSAGE:

Entreposer le FUNGITROL® 960 dans un endroit sec. Prévenir toute contamination de l'eau ou des aliments pour les humains et pour les animaux pendant l'entreposage ou l'élimination.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
 2. Rendre le contenant inutilisable.
- S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))